

Un mois à Grans

Décembre
2005

bulletin
mensuel
d'informations
municipales
N° 167

Sommaire

- P. 2 : ● La vie culturelle :
- La Locandiera
- Night of the Proms
- La Médiathèque
- P. 3 : ● L'édito du Maire
- P. 4 : ● Les infos municipales :
- Voirie et éclairage public
- Réaménagement rue A. Briand
- Crèche les "Feuillantines"
- Enquête INSEE
- P. 5 : ● Les infos municipales :
- Création de poste
- Avis d'enquêtes publiques
- Incinérateur, Grans se mobilise
- Le Médiateur de la République
- Grippe aviaire
- État civil
- P. 6 : ● Les infos municipales :
- CCAS : Prime chauffage
- Club 3^{ème} Âge
- Colis de Noël
- Parents : attention aux poux !!!
- Service Municipal Enfance et Jeunesse
- P. 7 : ● Les infos municipales :
- La vie au Local Jeunes
- P. 8/9 : ● Grans, vu du ciel
- P. 10 : ● La vie associative :
- Le Kangourou Basket Club
- Grans Taurin
- La Chorale Cantabile
- La Boule de la Touloubre
- P. 11 : ● La vie associative :
- Le Comité des Fêtes
- P. 12 : ● La vie associative
- Coup de gueule !
- AIL Grans Judo
- Lycée Latécoère
- Les lotos des Fêtes
- Grans Musculation
- P. 13 : ● Noël Provençal à Grans
- P. 14 : ● Expression libre
- P. 15 : ● Ça s'est passé à Grans
- P. 16 :
● Agenda
● Le poème de Marcelle Blaise
● FCPE Grans



ouest
Provence



**MEDIATHEQUE
INTERCOMMUNALE
Albert Camus**

CALENDRIER ACTION CULTURELLE DÉCEMBRE 2005

▣ **Jeudi 1^{er} décembre à 14h30**

Rendez-vous du jeudi

Spectacle tout public

« **Contes de l'hiver** »

par **Marie Ricard**

Durée : 1 heure / Entrée libre

« *Dehors tout est figé. La neige a tiré sa grande couverture blanche et le paysage semble transformé ! La neige craque sous les pieds, les animaux sont presque tous cachés et les hommes restent à se chauffer autour des flammes chaudes de la cheminée. Une bonne odeur de châtaignes grillées envahit la pièce. Le vent souffle en rafale comme s'il voulait entrer. Il fait tourbillonner les flocons qui dansent devant la fenêtre. Maintenant, la nuit mange le jour et la lueur du feu et des bougies font naître sur les murs les ombres du passé. Les histoires se réveillent et nous entraînent sur les chemins aux buissons givrés.* »



▣ **Mercredi 7 décembre à 15h**

Rendez-vous du mercredi

« **En route vers Noël** » Après confection de vos décorations, nous habillerons tous ensemble le sapin en écoutant de jolis contes de Noël.

- Sur inscription / Nombre de places limité

- Pour les enfants à partir de 5 ans

● **Les Samedis de l'Art : Mark Alsterlind**

Le Collectif gransois « Lumière bleue » et la Médiathèque Intercommunale Albert Camus proposent, dans le cadre des « Samedis de l'art », une sensibilisation à l'art contemporain autour du travail de Mark Alsterlind.

Exposition, rencontre avec l'artiste et ateliers favoriseront une meilleure connaissance de la peinture contemporaine et en particulier de l'art abstrait.

Au programme :

▣ **Jusqu'au 17 décembre**

Exposition consacrée à Mark Alsterlind

« **L'œuvre du temps, l'œuvre éphémère** » : œuvres uniques accompagnées d'œuvres appartenant à la Galerie de Prêt de la Médiathèque Intercommunale.

▣ **3 décembre de 15h à 18h**

Atelier : la matière et la couleur en mouvement

▣ **10 décembre de 15h à 18h**

Rencontre avec le peintre américain

Mark Alsterlind ;

nouvelles tendances : une œuvre qui se consomme

▣ **17 décembre de 15h à 18h**

Atelier : le goût des couleurs

Les ateliers sont sur inscription, 10 personnes au maximum, et ouverts à tous.

S'inscrire à la Médiathèque Intercommunale Albert Camus.

**LA LOCANDIERA
de Carlo Goldoni**

Samedi 28 janvier/20h30

à Fos-sur-Mer

● **Bus gratuit
au départ de Grans**

• **20 places**

Réservations

au 04 90 55 99 88

Tarif unique : 18 €

On ne peut qu'être séduit et amusé par les spirituels entrelacs amoureux nés de l'imagination fertile de Goldoni ! Dans "La Locandiera", trois hommes se disputent les faveurs d'une belle aubergiste. Mais c'est évidemment un quatrième larron, allergique à la gente féminine, qui va intéresser notre séduisante hôtesse...



NIGHT OF THE PROMS

Mercredi 15 mars 2006 au Dôme de Marseille

Durée : 3 heures

● **Bus gratuit au départ de Grans • 20 places**

Réservations AVANT LE 20 DÉCEMBRE

au 04 90 55 99 88 - Tarif : 47 €



PLACE À LA FÊTE !

En attirant des centaines de milliers de spectateurs chaque année, le Night of the Proms est l'un

des événements musicaux live les plus attendus. Son originalité vient de cette formidable alliance entre la musique classique et le pop. Le plateau de haut niveau permet au public d'assister à l'interprétation d'œuvres très populaires de la musique classique, entrecoupées de tubes internationalement connus interprétés par leurs créateurs (*tous des stars de renommée internationale*). L'orchestre titulaire de Night of the Proms, Il Novecento, dirigé par Robert Groslot et composé de 72 musiciens et 50 choristes, interprète des œuvres classiques populaires de manière si enjouée et avec tant de brio, que le public succombe aux charmes de leurs brillantes interprétations. Les stars internationales de la pop-music voient leurs grands tubes mondialement connus prendre une nouvelle dimension grâce à de superbes orchestrations.



Chers Amis Gransois,

Lorsque vous recevrez ce journal, vous serez pour la plupart en train de préparer les fêtes de Noël. Cadeaux, repas, retrouvailles en famille, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Je ne peux ignorer les quelques-uns qui, malades, seuls ou en difficulté ne pourront chérir leurs proches comme ils l'auraient souhaité.

J'ai une grosse pensée pour eux, qu'ils sachent que la municipalité est à leur écoute et prête à entendre leurs problèmes.

Grans va s'illuminer pendant deux mois et fêter Noël. Repas de fin d'année du Troisième Age, colis de Noël pour les anciens, concours de crèches, lotos, réveillon de Noël.

Cela va nous permettre de lever le pied une dizaine de jours, avec la trêve des confiseurs bien méritée pour tous.

Et Janvier 2006 va arriver rapidement avec sa série de vœux traditionnels.

Avant le Conseil Municipal où se prépare le budget qui sera voté début janvier, je vous confirme une nouvelle baisse des impôts.

Le Plan Local d'Urbanisme avance, sur les bases que nous avons définies. Il n'est pas question pour nous de construire des quartiers entiers d'H.L.M. Nous sommes pour une mixité raisonnée sur la base de nos 4 quarts : 1/2 en bâtiments (*dont 50 % de HLM*), 1/2 en villas (*dont 50 % de HLM*). Nous nous donnons 10 ans pour arriver au quota légal des 20 % (*nous sommes à + 5 %*), afin de ne pas créer des ghettos. Nous venons de voir ce que cela donne...

Mais nous aurons le temps de reparler de tout cela.

Un grand bravo pour nos équipes de Basket et de Horse Ball qui portent haut les couleurs de Grans.

Mais pour le moment, bonne préparation des fêtes de Noël !

Yves VIDAL
Maire de Grans
Vice-Président de Ouest Provence
Conseiller Régional



VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC
Planning des travaux

● **VOIRIE**

Des travaux de voirie vont être entrepris du 28 novembre 2005 au mois de février 2006 :

Décembre ▶ Cimetière - cimetière du bas : réfection des allées et pose de buses pour le pluvial

Janvier / Février ▶ Réfection de voies et trottoirs dans le centre urbain

- ▶ Réfection des voies aux Patys et zone artisanale
- ▶ Deux ralentisseurs (*lotissement des Arènes et Avenue Delavouet*)
- ▶ Un ralentisseur Bd V. Jauffret en attente d'autorisation DRT 13/DDE (D16)

Vacances de Février ▶ Les trottoirs de l'avenue Général de Gaulle vont être entièrement rénovés ; les arbres en très mauvais état vont être enlevés sauf deux tilleuls, et remplacés côté droit (*est*), côté gauche (*ouest*). Mise en place de nouveaux lampadaires et élargissement du trottoir sur un côté du pont, ce qui permettra une circulation sécurisante pour les poussettes, personnes handicapées et piétons.

Avant fin 2006 ▶ Nous continuerons la réfection des voies tant en urbain que dans les écarts.

Le budget voirie ayant ses limites, nous ne pouvons satisfaire tout le monde en une seule année. Dans les deux ou trois ans à venir, nous nous efforcerons de rénover quasiment tout notre réseau voirie.

● **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Décembre ▶ Le chemin du stade sera sécurisé par un éclairage de bout en bout (21 poteaux)

Janvier / Février ▶ Éclairage des deux aribus de Sainte Croix et Montauban sur la RD 19

- ▶ Amélioration de l'éclairage des abords de la salle omnisport au bout du Foirail
- ▶ Les nouvelles lanternes (5) Avenue Gal de Gaulle seront mises en place (*identiques à celles du Foirail*)

Coût de la voirie : 234 142,23 € TTC

Coût de l'éclairage public : 62 591,70 € TTC

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés par ces travaux, l'entreprise et la municipalité vont s'efforcer de les minimiser.

Francis NARDY,

Adjoint délégué à l'environnement et à la voirie

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE ARISTIDE BRIAND



Lors de la réunion de concertation, le 8 novembre

Une centaine de riverains étaient conviés le mardi 8 novembre à 18h30 à la Salle des Fêtes pour une réunion de concertation et de présentation de l'avant-projet de **mise en sécurité de la rue Aristide Briand**. Une trentaine étaient présents. Cet avant-projet prévoit :

- La création de véritables trottoirs permettant la circulation des piétons, des poussettes et des personnes handicapées en toute sécurité.
- La création d'une quarantaine de places de parking supplémentaires, afin d'éviter le stationnement anarchique sur les trottoirs, devant les portes cochères, les garages, ...
- La nécessité de la mise en sens unique de la rue Aristide Briand dans le sens "Rue de la Glacière - Chapelle Mère de Dieu".

Une large concertation s'est établie tout au long de la soirée.

Cette concertation a débouché sur un accord quasi unanime de tous les participants. Il a été convenu qu'un bureau d'étude allait travailler



Le comportement anarchique actuel

sur relevé topographique afin d'affiner le croquis d'avant-projet préparé par la municipalité. Ce travail sera présenté aux riverains au courant du premier semestre 2006. Les travaux de réalisation sont prévus pour la fin 2006.

Pendant cette période transitoire, il est rappelé à tous d'éviter un stationnement trop anarchique et de faire preuve de sens civique. De fait, les situations excessives (*blocages de portes, portails, garages, ...*) ne pourront plus être tolérées.

Ce projet s'inscrit dans la suite logique de la mise en sécurité de l'entrée de Grans, côté Salon, comprenant, entre autres, l'amélioration des trottoirs de l'Avenue du Général de Gaulle et la création du parking du Foirail.

Crèche les « Feuillantines »

C'est Noël à la crèche !!!

Le 8 décembre au matin les enfants découvriront un spectacle « **Au delà de la lune** » offert par la municipalité avec l'aide de la CAF (*contrat enfance*). Un petit ours habite la lune, mais il a un gros problème il n'arrive pas à s'endormir... Il part donc en quête du sommeil et rencontrera Grand lièvre, Poisson Volant... Les enfants dont s'occupent les assistantes maternelles sont invités.



Les enfants et l'équipe décoreront les "Feuillantines" durant le mois de décembre et le 21 décembre après-midi le Père Noël commencera sa tournée un peu en avance et sera donc à la crèche pour distribuer un cadeau à chacun.

Les enfants lui offriront quelques friandises fabriquées par eux et lui chanteront des chansons apprises avec Sandra dans le cadre de l'atelier musical. Nous goûterons tous ensemble pour clore agréablement cette journée.

INSEE : Enquête "Évènements de Vie et Santé"

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalisera du **7 novembre au 23 décembre 2005** une enquête dans notre commune. Les ménages seront tirés au sort et seront avisés par courrier.

Les enquêteurs seront munis d'une carte d'identité justifiant de leur qualité.

ATTENTION : À compter du 1^{er} Janvier 2006, la commune de Grans dépendra du Centre des Impôts et du Trésor Public d'Istres.

CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ(E) DU SOCIAL AU SEIN DU C.C.A.S. DESCRIPTIF DE POSTE CHARGÉ(E) DU SOCIAL :

AGENT CHARGÉ(E) DU SOCIAL (H/F)
 La Mairie de Grans recrute dans le cadre de la réorganisation de son C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), une personne pour un C.D.D. de 3 mois afin de pourvoir à un surcroît de travail occasionnel ;
 ► **Ses Missions :** la personne sera en charge d'accueillir le public, l'informer sur les conditions d'attribution des aides sociales ; d'établir des dossiers d'aide sociale, RMI, cantine, périscolaire, chauffage, colis de Noël, portage de repas à domicile ; d'établir des tableaux récapitulatifs selon les diverses aides ; de la rédaction de courriers aux administrés ; de la relation avec l' élu en charge de l'aide sociale.
 ► **Son Profil :** Bac ou Bac + 2 (profession médico-sociale) ; aisance relationnelle ; capacités rédactionnelles ; confidentialité ; sens de l'écoute ; rigueur administrative ; connaissance en droit public appréciée.
Prétentions salariales en fonction du profil.

C.V. + lettre de motivation avant le 15 Décembre à l'adresse suivante :

M. le Maire, Yves Vidal - Mairie de Grans
 Avenue Victor Jauffret - 13450 GRANS

Poste à pourvoir au 02 Janvier 2006.

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

relatives à la création d'un ensemble commercial totalisant 19550m² de surface de vente (secteur II - 14400m², 6 magasins / secteur III - 5150m², 5 magasins) dans une ZAC nouvellement établie, lieu-dit les Gabins à Salon-de-Pce.

Les dossiers correspondants, ainsi que les registres d'enquêtes seront tenus à la disposition du public qui pourra y consigner ses remarques ou faire parvenir ses observations par courrier au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : **du mardi 22 novembre au mercredi 21 décembre 2005 inclus**, mairie de Salon-de-Pce, rue Lafayette, immeuble Le Septier, direction de l'urbanisme et de l'aménagement (2^{ème} étage) aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie.



INCINÉRATEUR : Grans se mobilise

Le 18 octobre, une délégation conduite par notre Maire, Yves Vidal, s'est rendu à Saint Martin de Crau pour remettre au Commissaire Enquêteur une pétition de plus de 300 signatures contre l'implantation à Fos de l'incinérateur d'ordures ménagères de Marseille.



LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Une autorité indépendante au service du citoyen

Vous rencontrez un problème avec des administrations de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics ou tout organisme investi d'une mission de service public (*organismes sociaux, entreprises publiques, ...*)

► Une décision que vous ne comprenez pas, que vous souhaitez contester ou qui vous crée des difficultés matérielles importantes

► Une réclamation restée sans réponse

Les 10 délégués du Médiateur de la République dans les Bouches-du-Rhône peuvent gratuitement examiner votre dossier et vous aider à trouver une solution amiable.

Renseignements et prise de rendez-vous :

► Salon de Provence, au 04 90 44 89 00, le jeudi toute la journée.

► Arles, au 04 90 52 20 61, le samedi matin.

► Aix-en-Provence, au 04 42 91 93 95, en Mairie, les lundi et mardi matin (*sauf le dernier mardi de chaque mois*) et au 04 42 20 90 32, MJD, le dernier mardi matin de chaque mois.

• GRIPPE AVIAIRE •

Communiqué de la Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) des Bouches-du-Rhône :

Un dispositif de surveillance de la mortalité de l'avifaune a été mis en place. En cas de découverte d'oiseaux morts :

• **Si c'est une mortalité isolée (moins de 5 unités) :**

Les particuliers sont invités à la déclarer à la Mairie, à leur vétérinaire, à la DDSV (*fax : 04 91 81 23 15*).

Les chasseurs doivent la déclarer par l'intermédiaire du réseau SAGIR :

- ONCFS (*Tél. 04 42 57 16 28, fax : 04 42 57 16 28*)

- Fédération Départementale des chasseurs (*Tél. 04 42 92 16 75, fax : 04 42 92 26 48*)

• **Si le nombre d'oiseaux trouvés morts est égal ou dépasse 5 (dans un même périmètre) :**

Les particuliers doivent contacter directement la DDSV (*fax : 04 91 81 23 15*).

Les chasseurs déclarent par l'intermédiaire du réseau SAGIR.

Pour ce qui est de la collecte de ces animaux, se munir de gants de protection.

Etat civil

• Naissances •

DEBRUN-SUDRE Justine née le 06 octobre à Marseille 8^{ème}

BARBESIER Nathan né le 17 octobre à Salon de Provence

• Décès •

COURT Raymond le 25 octobre à Salon de Provence (74 ans)

ATTENTION : ASSISTANTE SOCIALE MSA

Nouvelles coordonnées de la permanence téléphonique de Madame BAUDHUIN, assistante sociale MSA sur Grans :

Chaque mardi de 9h à 12h au 04 90 17 04 71

INFORMATION C.C.A.S. : PRIME CHAUFFAGE

Le Service Social de la Commune vous informe que cette année l'aide pour le chauffage sera fixée à 185 € par famille ou foyer de personnes habitant sous le même toit.

Revenus ouvrant droit à cette aide :

- moins de 9 240 € par an pour une personne seule
- moins de 13 680 € par an pour un couple

Veillez vous présenter au Centre Communal d'Action Sociale muni de :

- votre avis d'imposition sur les revenus 2004 (*les 2 si vous êtes déclarés séparément*),
- votre livret de famille
- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

Tout cela impérativement avant le 31 DECEMBRE 2005.

Date limite de dépôt de dossier pour obtenir cette prime.

Claudette PAGES, Adjoint au Maire
Responsable du Service Social

CLUB 3^{ème} ÂGE

Comme chaque année, le club 3^{ème} âge (**Club Senior Gransois**) vous informe que la carte d'adhésion 2006 est dès à présent disponible.

Vous pouvez vous inscrire **tous les jeudis** auprès des responsables à la **Salle des Fêtes de Grans**, ce qui vous permettra (*si vous le désirez*) de participer aux diverses activités du club : loto, goûter, belote, scrabble, sorties de la journée...

Un colis par famille vous sera offert par le Conseil Général à Pâques et à Noël 2006 que vous participiez ou non aux activités.

Cette carte qui constitue l'assurance du club coûte 10€ par personne pour l'année.

ATTENTION : pour bénéficier de ces colis, il faut impérativement vous inscrire avant Janvier 2006.

Venez nombreux partager nos après-midi récréatives.

Le Club Senior Gransois



COLIS DE NOËL 2005

La distribution des Colis de Noël offerts chaque année par la Mairie de Grans en faveur des personnes de 65 ans et plus se fera (*pour les personnes déjà inscrites*)

Le lundi 19 Décembre et le mardi 20 Décembre 2005
Dans la Salle des Mariages de la Mairie

Les personnes ne pouvant se déplacer devront faire une procuration écrite et signée à la personne de leur choix.

Les nouvelles personnes voulant se faire inscrire pour les colis de Noël 2006, devront se présenter **dès Janvier et jusqu'au 30 Septembre 2006** au Service Social, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Claudette PAGES, Adjoint au Maire
Responsable du Service Social



MÉDECIN DE GARDE

Pour trouver un médecin de garde **le week-end (du samedi 14h au lundi 8h)** il vous suffit de composer le 15.

Déchetterie Intercommunale

Attention, nouveaux horaires d'ouverture pour cet hiver :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h,
- le dimanche de 8h à 12h.

PARENTS : ATTENTION AUX POUX !!!

Les infestations de la tête par les poux continuent à se propager dans nos écoles. En effet, le pou, petit insecte grisâtre de 1 à 4 mm de long ne saute pas, ne vole pas, mais court très vite. La femelle pond 3 à 10 œufs par jour (*lentes*) qu'elle colle sur le cheveu, larve sortant de l'œuf au bout de 8 jours. Le nouveau pou est capable de se reproduire au bout de 18 jours, ainsi commence l'infestation !

■ CONDUITE A TENIR :

- Vérifier mèche par mèche la chevelure de l'enfant surtout si démangeaisons, insister sur le « bandeau » (*au dessus du front, derrière les oreilles, et surtout sur la nuque*).
- Pratiquer un traitement approprié (*recommandé par votre praticien*).

- Retirer les lentes une à une.

- Recommencer le traitement la semaine suivante. Il n'existe aucun essai public sur l'innocuité ou l'efficacité des produits dit « remèdes maison ».

Les poux ne dénotent pas de la malpropreté : ils contaminent tous les cheveux, même ceux lavés fréquemment. Ils ne sont pas détruits par les shampoings ordinaires. Un anti-parasitaire spécifique est fortement recommandé si vous voulez vous débarrasser d'eux rapidement.

Traiter toute la famille en même temps, nettoyer literie, accessoires cheveux...

TOUT ce qui a été en contact avec les cheveux infestés.

CONCLUSION : Si chaque famille respecte la conduite à tenir, nous serons enfin débarrassés des poux.

Le Service Social



Le Service Municipal Enfance et Jeunesse

Mercredi 2 Novembre, nous avons présenté le réaménagement et la mise en sécurité du Jardin d'Enfants, Marcel LAURENS. Les enfants, venus nombreux, étaient enchantés de découvrir les nouveaux jeux, une petite maison pour goûter avec les copains, une locomotive tobogan pour les petits ainsi qu'une cabanne perchée



pour les plus grands. Nous avons fini cet après-midi ludique par un goûter tous ensemble, petits et grands. Nous remercions pour leur participation à ce projet le Conseil Général, l'AIPEG et les Services Techniques et Espaces Verts de la commune.

Fabienne GRUNINGER
et Sylvie TEISSIÉ,

Conseillères Municipales, Élues
au Service Enfance et Jeunesse

Le Service Municipal Enfance et Jeunesse **La vie au Local Jeun's** Vacances de la Toussaint 2005



Sensations, émotion et vertige...
En haut des cimes,
seuls les "courageux" avancent...



Les "pros du vélo"... avant l'effort !!!

Lecture attentive des instructions
avant de démarrer
les ateliers d'accrobranches...

Dodgeball...
Un nouveau sport terrible...
à mettre entre toutes les mains !



Course,
stratégie, suspense,
sport collectif... le dodgeball, on en redemande !

Et pour finir ces "super vacances", les Jeun's sont venus
au Service Communication de la Mairie pour fabriquer
eux-mêmes leur page du "Mois à Grans"
avec leurs textes et leurs photos...
Bravo !!!









LE KANGOUROU - BASKET CLUB

Matches après matches, les Seniors Filles Gransoises remportent victoire sur victoire. À ce jour, premières du championnat prénationale féminine, à égalité avec l'ASPTT AIX, les protégées de Benamar (Teyssié, Leydier, Stolla, Brisciano, Benamar, Tricon, Brun, Cavalli, Marchand, Mugeni, Vitale, Soonekindt) défendent avec brio les couleurs du club tout en faisant connaître notre village au fil de leurs divers déplacements. Les autres équipes : poussines, benjamins, cadettes, seniors garçons se maintiennent, et obtiennent de bons résultats. Mais avant tout, le Kangourou remercie ses adhérents pour leur convivialité lors des matches, bien souvent après la douche les équipes se retrouvent autour d'un bon jus de fruit et d'une part de gâteau fait maison.



Pour le 03/12/05, le Kangourou organise de 14h à 16h30 à la salle Paul SIAS, des mini-matches de basket tous âges confondus ainsi que des activités "kermesse" : les frais de participation seront versés en faveur du téléthon. Nous vous informons également qu'un stage de basket se déroulera en début des vacances scolaires de Noël : les 19-20-21 et 22 décembre à la Salle Paul SIAS de 9h à 12h et de 15h à 17h. Les modalités d'inscriptions vous seront transmises prochainement .

**RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2005
POUR NOTRE LOTO ! NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !
BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !!!**



GRANS TAURIN

L'Assemblée Générale du Club Taurin de Grans se tiendra le Vendredi 2 décembre à 18h30. Le bureau et les membres de "Grans Taurin" vous donnent rendez-vous à la salle Rose Scelle afin de vous exposer le bilan de l'année 2005 et de discuter des projets pour l'année 2006.

Les aficionados désireux de s'impliquer et de faire vivre la plus vieille association gransoise (créée en 1931) seront les bienvenus.

Vincent TRICON,
Président de Grans Taurin

La Chorale CANTABILE



En 1994, à l'initiative d'un groupe d'amis, naissait la chorale CANTABILE. Forte aujourd'hui d'une quarantaine de choristes, elle se produit régulièrement en concert dans la région. Son répertoire, chanté à cappella, se veut éclectique : sacré, profane, traditionnel, musiques de toutes époques et de tous pays. Depuis sa création, Christine Becher, en assure la direction avec brio et enthousiasme.

Les prochains CONCERTS CANTABILE auront lieu :
**le 11 Décembre 2005 à Oraison 04700
avec l'ensemble A Viva voce
et en l'Eglise Saint Pierre de Grans
Dimanche 18 Décembre 2005 à 17h00**

- Au programme à Grans :
 - Chants de Noël provençaux
 - Chants traditionnels corses et celtiques
 - Chants liturgiques
- Nous dédierons ce moment de musique à notre amie Sylvette Tessier*



La Boule de la Touloubre

Nous, l'équipe de l'Association de la Boule de la Touloubre, sommes tous affectés par la disparition de notre regretté Président, atteint par la maladie.

Il a toujours été présent dans toutes nos actions et nos décisions, il nous manquera... Aujourd'hui, où en est l'Association de la Boule de la Touloubre ? Nous nous posons la question... Sommes nous **une équipe** ? Si oui, à quand une Assemblée Générale où, enfin, nous pourrions tous ensemble parler des vrais problèmes qui concernent l'association ? Et non pas exprimer les états d'âme d'une personne qui parle en notre nom à tous les bénévoles de l'association... Sommes-nous simplement membres de cette association pour tenir la buvette, vider les poubelles, coller les affiches, ou alors **une équipe intelligente** capable de régler l'ensemble des problèmes de notre association et de nos adhérents... J'espère enfin que, dans les jours à venir, **l'équipe de la Boule de la Touloubre** sera capable de vous offrir des perspectives nouvelles pour l'année 2006, **dans l'intérêt de ce sport si convivial**, pour que notre association retrouve, en l'absence de son Président, avec toute son équipe, une nouvelle ambition.

Jean Michel CHABERT, Membre du bureau

COMITÉ DES FÊTES

Le Spectacle de Noël du 17 décembre pour les enfants

Retenez bien cette date du **samedi 17 décembre 2005**, le Comité des Fêtes invite tous les enfants scolarisés à Grans au spectacle de Noël qui aura lieu en leur honneur le samedi après midi à la Salle des Fêtes. Le spectacle se nomme « *Une journée sans télé, tout un programme!* », c'est un spectacle interactif, interprété par « *LES SWINGOLOS* », trois musiciens et comédiens mettant en scène par le jeu, la communication et l'imaginaire un cours magistral interactif aux thèmes variés (*comme la télévision, le sport, des scènes de la vie de tous les jours ou celles du jeu avec des amis*), bref tout un programme.

Les invitations seront distribuées aux enfants dans les écoles. Nous avons prévu deux séances, une pour la maternelle à 14h30 et une seconde pour l'école primaire à 16h. L'objectif c'est qu'il y ait une bonne répartition des enfants sur les deux séances proposées, car la Salle des Fêtes a une capacité d'accueil limitée.

Un goûter sera servi par les membres du Comité des Fêtes à l'issue de chaque séance. Nous vous espérons nombreux car, pour le Comité des Fêtes, cela sera une première.

Une Foire d'Automne bien arrosée !

Malgré une météo des plus capricieuse, la 29^{ème} Foire d'Automne de Grans a été un succès au niveau de l'organisation et de l'affluence des visiteurs. J'en profite pour remercier l'ensemble des acteurs, bénévoles du Comité des Fêtes et les différents services de la Mairie qui ont largement contribué à cette réussite. Nous sommes désolés

pour les quelques gênes que deux exposants indisciplinés ont occasionnés auprès de certains Gransois, un courrier leur sera fait pour leur rappeler notre règlement de foire et les conséquences de leur incivilité.

Cela dit, nous travaillons déjà sur la prochaine foire, celle du printemps 2006 qui sera la 30^{ème} de ce nom. Nous comptons marquer cet événement comme il se doit et réaliser un programme festif spécifique à cet anniversaire, il sera à découvrir le **dimanche 16 avril prochain.**



Grans, le 23 octobre

Le Réveillon de la Saint Sylvestre

Comme chaque fin d'année le Comité des Fêtes vous propose son réveillon de la Saint Sylvestre. Il aura lieu cette année un samedi, toujours à la salle des fêtes. Comme à l'accoutumé, nous vous proposons pour finir l'an 2005, un accueil chaleureux, une décoration soignée, un vestiaire, un apéritif copieux, un menu conséquent, une animation variée avec cotillons, des vins, du champagne, une soupe à l'oignon.

Le tout au prix de 68€ par personne.

Au menu, le chef Combe nous propose :

- L'assiette du nouvel an (*saumon fumé, foie gras à la gelée au Cognac, mini croûte*),
- Queue de langouste armoricaine et son riz,
- Le trou Gransois à la pomme verte du Garlaban,
- Cuissot de chevreuil rôti accompagné de ses cèpes et girolles et pommes duchesse avec gelée de groseille,
- Salade et fromages (*Bleu, St Paulin, Brie*),
- Coupe glacée au chocolat, café, nougats, papillotes,
- Une bouteille de champagne pour quatre personnes,
- Eau de source, vins blanc, rosé, rouge et soupe à l'oignon pour les plus téméraires.

L'animation de votre soirée sera assurée par le groupe des « *Fantaisistes* », trois copains qui vous surprendront, j'en suis sûr.

La vente des billets se fera à partir de la seconde semaine de décembre à l'UNIC bar et au bureau du Comité des Fêtes. Ne tardez pas, car comme vous le savez le nombre de place est limité.

Le Concours de Crèches 2006

Pensez à vous inscrire au concours de crèches organisé par le Comité des Fêtes. Vous avez été 52 en 2005 à y participer. Toutes vos crèches seront les bienvenues, il n'y a pas de petite crèche, il y aura sûrement une catégorie de crèche plus adaptée à votre création, alors n'hésitez pas. Au dernier concours nous avons compté pas moins de 12 crèches réalisées par vos enfants, il existe d'ailleurs une catégorie « *Crèches d'enfants* ». Je suis persuadé que ces petits créateurs nous régaleront dans quelques années de leurs magnifiques crèches.

Vous pouvez, dès début décembre, vous inscrire auprès de Cécile Richaud, au bureau du Comité des Fêtes. Les quatre membres du jury passeront chez vous, début janvier. La remise des prix aura lieu le mardi 10 janvier 2006 à la Salle des Fêtes à partir de 18h30. La soirée, animée par Terre de Provence, sera clôturée par un Buffet Provençal.



COUP DE GUEULE ! LE BÉNÉVOLAT EST MENACÉ

Je voudrais vous faire part de quelques réflexions sur le bénévolat et la vie associative.

A l'aube du XXI^{ème} siècle, face à une société de plus en plus "turbulente" où tout change à un rythme effréné, réfléchir à l'évolution de la vie associative apparaît comme nécessaire et même certainement indispensable.

Toute association, qu'elle soit à but culturel, social ou sportif n'existe et n'assure sa pérennité que, grâce à la volonté de quelques personnes qui répondent au doux nom de : **BÉNÉVOLE**

- **Bénévole** : nom ou adjectif (Larousse) du Latin bénévolus, de bene : bien et volo "je veux" bienveillant.
- **Une définition** : qui fait quelque chose sans être rémunéré, sans y être tenu. Animateur Bénévole,
- **Adjectif** : fait sans obligation à titre gracieux.

Le bénévole puise son énergie dans un "menu gastronomique" qu'il déguste dans un lieu appelé Bureau ou Salle de Réunion.

Ce menu n'a pas de prix... il est gratuit.

- ◆ **Entrée** : l'envie et la volonté de participer, de créer, de construire, de proposer.
- ◆ **Plat de résistance** : La motivation, là il en faut une grosse part et le "rab" est autorisé.
- ◆ **Dessert** : La concrétisation d'un projet, d'une organisation.
- ◆ **Boissons** : Courage et Ténacité.
- ◆ **Au goûter** : Une bonne dose d'inconscience qui permet d'oser... et de poursuivre.



Devoir de Mémoire

Quête du 1^{er} Novembre 2005

Le Souvenir Français remercie vivement toutes les personnes pour leur générosité lors de la quête dans le village et devant les cimetières.

A.I.L. GRANS - JUDO

La section judo fête une nouvelle ceinture noire, 1^{er} Dan, avec le judoka Samuel Médina. Nous fêterons cette ceinture, ainsi que la remise des tee-shirts offerts par un artisan de Grans, Bats Plaques, et des écussons offerts par les AIL à la Salle des Fêtes. Cette année, l'effectif se compose de 30 Baby-judo, 46 Poussins, 20 Benjamins et 23 Ados-Adultes. Nous remercions tous les bénévoles pour la mise en marche 2005/2006.

Le Président des A.I.L.



GRANS MUSCULATION FAIT PEAU NEUVE

Le nouveau président, Laurent Bouvier, entouré d'une dynamique équipe, a concocté une rentrée sur les chapeaux de roues. « Notre priorité est le remplacement du matériel défaillant et l'achat de machines de dernière génération », explique le président. « Notre objectif est une ouverture à un plus large public, avec notamment des appareils de cardio-training et une meilleure réponse aux attentes des adhérents. Nous allons nous efforcer de proposer des services nouveaux comme l'organisation de sorties découverte à d'autres sports, des rencontres sportives sous forme de concours, la mise à disposition de serviettes et surtout le développement d'un véritable esprit associatif. » La cotisation mensuelle pour l'année 2006 s'élèvera à 15 euros. N'hésitez pas à pousser la porte de la salle de musculation et à rencontrer l'équipe dirigeante, toujours disponible et à votre écoute.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-11h30 et 16h-20h - Mardi : 10h-14h et 16h15-19h15
Mercredi : 10h-14h et 16h15-19h - Jeudi : 8h30-11h30 et 16h-20h
Vendredi : 10h-14h et 16h15-19h15



Les Lotos des Fêtes

• Salle Gérard Philippe •

Dimanche 4 Décembre

A.P.E. - A.I.L.

Dimanche 11 Décembre

LE KANGOUROU BASKET CLUB

Dimanche 18 Décembre

TENNIS CLUB GRANS

Vendredi 23 Décembre

GRANS TAURIN

Vendredi 30 Décembre

A.P.E. - A.I.L.

Samedi 7 Janvier

A.S.G. FOOTBALL

Vendredi 13 Janvier

PARTI COMMUNISTE

Dimanche 15 Janvier

ANCIENS COMBATTANTS

Samedi 21 Janvier

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Samedi 22 Janvier

GRANS TAURIN

Samedi 28 Janvier

A.S.G. FOOTBALL

LYCÉE PROFESSIONNEL LATÉCOÈRE D'ISTRES

Vous avez été au lycée Latécoère à Istres, vous souhaitez renouer des contacts, vous insérer dans un réseau d'aide et de solidarité... Venez participer à la **CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE**. Une réunion d'information aura lieu le samedi 3 décembre 2005 à 9h00 au lycée. Nous comptons sur votre présence !

Les provençaux sont gourmets.. et de nombreuses raisons expliquent leur attachement aux traditions culinaires de Noël. Le Noël provençal est la célébration de la Nativité et beaucoup de familles respectent son caractère de fête religieuse et familiale. La période des fêtes Calendales (de Noël), débute le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe et se termine à la Chandeleur le 2 février.

✪ Le blé de la Sainte Barbe

Cette tradition consiste à faire germer des graines de blé dans trois soucoupes couvertes de coton humide. Le blé qui germe jusqu'au 25 décembre sera le signe prémonitoire d'une année à venir pleine de bonnes récoltes et de bonheur. On dit en Provence : *Quand lou Blad vèn bèn, tout vèn bèn.*

✪ La crèche et les santons

Dès la mi-novembre, de nombreuses foires aux santons s'organisent dans toute la Provence. Le vrai santon provençal « Santoun » (*petit saint*) est en argile, fait à la main. La crèche authentique est une représentation idéale du village provençal et de son petit monde.

✪ La veillée de Noël

Le gros souper est servi le soir de Noël, avant de se rendre à la messe de minuit. Il est composé de sept plats maigres (*essentiellement des légumes*). La table est couverte de 3 nappes blanches (*qui rappellent la Trinité*), éclairée de 3 chandeliers blancs allumés et ornée des 3 soucoupes de blé germé à la Sainte Barbe (*symbolisant la fécondité, la fertilité et la fraternité*). Le gui est banni, il est réputé porter malheur.

✪ Les 13 desserts

De retour de la messe de minuit, le réveillon se poursuit par la dégustation des 13 desserts, représentant la Cène avec les 12 apôtres et Jésus. Chacun en Provence a sa liste de 13 desserts et toutes divergent sensiblement. Si le nombre est impératif, le choix des desserts est assez libre, mais l'on retrouve principalement :

- ✦ Les 4 mendiants « Li pachichoï » : figes sèches (*Franciscains*), noix (*Augustins*), amandes (*Carmélites*), raisins secs (*Dominicains*)
- ✦ Les dattes « Li dati », symboles du Christ venu de l'Orient
- ✦ Les nougats, le noir et le blanc
- ✦ La pompe à huile « La poumpo ou gibassié », préparé à la maison mais cuit chez le boulanger
- ✦ La pâte de coings, pour une année de richesses
- ✦ Les oreillettes, petites gaufres légères et fines
- ✦ Les fruits frais : mandarine, orange, poire, raisin et melon d'hiver
- ✦ Les calissons.

✪ La messe de minuit

« La messo de miojo-nue »

Nombre de villages perpétuent la tradition des crèches vivantes pour mettre en scène la Nativité. La messe débute avec « Lou Pastrage » : tandis que le prêtre dépose le Divin Enfant sur la paille, les cloches appellent le cortège des bergers. Guidés par les anges et les tambourinaires, ces derniers apportent dans leur charrette illuminée, un agneau qu'ils offrent à Jésus. Fifres et tambourins entonnent les airs de Noël, vieux chants provençaux.

✪ De l'an nou à la Chandeleur

Dès le lendemain de Noël commencent les Pastorales, représentations théâtralisées, chantées et parlées en provençal de la Nativité. Après le Nouvel An « L'an nou », vient l'Épiphanie, la fête des Rois Mages. Ils représentent les trois continents connus à l'époque du Christ : l'Europe, l'Asie et l'Afrique, symbolisés par l'or, la myrrhe et l'encens.



Nous remercions La boulangerie l'Amandine pour cette superbe vitrine des 13 desserts.



Groupe indépendant / APERITIF = Qui met en appétit

Dimanche 23 octobre. Foire d'automne. 12 heures.

Les invités (et les autres) se pressent vers l'école maternelle : c'est l'heure de l'apéritif !

Le discours du maire est l'occasion de faire un bilan économique de la commune : le centre commercial , Clésud 120 000 m² d'entrepôts sur Grans, 3 000 emplois prévus.

La présence des forces vives de la commune (ceux qui ont été, ceux qui sont, ceux qui aimeraient être) permet d'honorer trois gransois : Madame Blaise, une nonagénaire exempleire pleine d'entrain et d'espoir et à qui nous devons les excellents poèmes du "Mois à Grans" ; Monsieur Bernard, président des AIL depuis 23 ans (nous sommes tous passés aux AIL, lui, il est resté faisant face à tous les problèmes) et Monsieur Belmond qui a brillamment représenté Grans au Championnat de France de Labour.

Puis les gens se rencontrent, discutent, échangent, prévoient, projettent. Le Comité des Fêtes, satisfait de la convention passée avec la municipalité entrevoit déjà un marché de Noël, des manifestations estivales... Des Gransois , émus par le discours du président des AIL sur la disparition du bénévolat sont prêts à lui venir en aide... Des élus de Grans, de Cornillon, des représentants de Terre de

Provence et de Grans Provence Patrimoine conviennent d'une collaboration entre les deux communes et les associations pour célébrer le 10^{ème} anniversaire du Concours de Labour sous la forme d'une reconstitution d'une tranche de vie provençale (gardons encore le secret)... Toujours dans les traditions, certains tiennent à se rassurer sur la reconduction de la procession de la St Georges ; les élus de Cornillon sont intéressés, les Cornillonais y participeront... On parle de collectif d'utilisateurs de vélos pour inciter et faciliter ce mode de déplacement dans le village... Un projet d'intervention de la police municipale auprès de nos anciens et des scolaires concernant la sécurité... Une nouvelle activité de danses et chants provençaux pour les tout petits... etc, etc.

Que de projets à venir ! Grans continue d'être un village vivant, imaginaire, inventif. Toutes ces discussions tournées vers l'action associative créatrice de lien social et de qualité de vie pour les habitants nous ont vraiment mis en appétit.

L'apéritif n'a jamais aussi bien porté son nom !

... À propos, après avoir bien parlé, si nous allions prendre un verre !
Gérard BARTOLI, Premier Adjoint

Groupe Radical (PRG) /

Ce mois de novembre 2005 restera gravé dans nos mémoires comme celui de la révolte des banlieues. Deux victimes innocentes, des mots jetés à la figure d'une population socialement malade par un ministre de l'Intérieur provocateur et l'ensemble de ce qu'on appelle les quartiers s'enflamme. Le gouvernement se veut répressif, prend des mesures d'urgence, toujours les mêmes (logements, éducation, emploi) mais il est peu probable que la situation économique et les comportements changent à court terme.

Après avoir rétabli l'ordre que va-t-il se passer? Peut-on admettre une France avec des zones entières vivant dans la dissidence, des zones de non droit ?

Non, mais nous savons aussi que la répression n'est pas une réponse à cette situation. Le monde politique sait analyser les causes de cette crise :

- une politique économique tournée vers le profit pour les marchés financiers en étouffant la croissance.
- un patronat profitant des avantages financés par le contribuable sans contrepartie pour l'emploi dans ces zones franches.
- des choix gouvernementaux condamnables et injustes, comme la suppression de postes dans la police de proximité, la suppression des emplois jeunes, la baisse des crédits aux associations de quartiers dans le cadre d'une soi-disante rigueur budgétaire.
- et surtout lorsque pour paraître politiquement correct on s'abstient de toute régulation en matière d'immigration clandestine.

Il n'en fallait pas plus à ces quartiers déjà marqués par la fracture sociale, pour basculer dans les émeutes.

Le monde politique doit à présent prendre rapidement la mesure des dégâts et surtout profiter des différentes échéances électorales à venir pour peaufiner des programmes qui répondent enfin aux attentes de ces populations.

Groupe des élus communistes et républicains /

À propos des logements sociaux

N'en déplaise à certains, les propositions que nous apportons depuis le début du mandat, en recensant les possibilités et les terrains disponibles sur Grans, ne sont pas plus « faciles » à tenir que de se gargariser de 99 logements sociaux en 30 ans. Ce « haut » score, pour lequel nous assumons toute notre place, amène GRANS à être rappelé à l'ordre par le Préfet pour la non application de la loi visant à détenir 20% de logements sociaux sur la commune.

Nous en sommes aujourd'hui à ... 5,1% ! (la Provence du 2/11/2005)

Nos propositions sont viables, encore faut-il avoir la volonté de les entendre et de les étudier.

Nos jeunes, couples, familles, n'ont plus aujourd'hui la possibilité financière de se loger à Grans.

Une municipalité, soit disant de gauche, se doit de le prendre en compte autrement que par la parole !

Groupe Progrès Social /

Dans le cadre du combat qui oppose nos communes à monsieur GAUDIN, contre l'implantation d'un incinérateur qu'il veut imposer à notre territoire pour brûler ses ordures ménagères, les élus de la majorité gransoise (Indépendants, Radicaux PRG, et Progrès Social GPS) ont exprimés leur refus catégorique de voir s'installer, sur notre sol et contre notre volonté, une telle machine à polluer. Outre l'atteinte au fondement républicain qui donne la maîtrise de la gestion des sols à leurs propres élus, le Maire marseillais, fort de ses « relations parisiennes », n'hésite pas à nous imposer les risques avérés des rejets toxiques (dioxines) de ce procédé de traitement sur la santé publique. Avec Yves VIDAL et Bernard GRANIÉ, président d'Ouest-Provence, la Majorité Gransoise s'inscrit dans un développement durable du territoire privilégiant un traitement global des déchets ménagers et excluant tout recours à l'incinération.

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).



Kermesse
du Club du 3^e Âge,
le 15 octobre



Foire d'Automne,
le 23 octobre

À l'Espace Éducatif Socio Culturel, l'école maternelle sort de terre,
le 25 octobre



Cérémonies
du 11 novembre



Le Jardin d'Enfants réaménagé, le 2 novembre



Madame Marcelle BLAISE, Messieurs Gilbert BERNARD et René BELMOND récompensés lors de la Foire d'Automne, le 23 octobre

L'AGENDA DU MOIS

Tous les Jeudis du Mois

Cinéma - 2 séances

19H00 & 21H30 • Salle Gérard Philippe

Jusqu'au 17 Décembre

Exposition Mark Alsterlin
Médiathèque Intercommunale

Jeudi 1^{er} Décembre

"Contes de l'hiver" par Marie Ricard
14H30 • Médiathèque Intercommunale

Samedi 3 Décembre

Atelier : la matière et la couleur
15H00 • Médiathèque Intercommunale

Mercredi 7 Décembre

En route vers Noël
15H00 • Médiathèque Intercommunale

Mardi 6 Décembre

Réunion publique : Révision du P.O.S.
18H30 • Salle Gérard Philippe

Jeudi 8 Décembre

Spectacle : Au delà de la lune
le matin • Crèche "les Feuillantines"

Samedi 10 Décembre

FCPE : Réunion mensuelle
9H00 • Salle des Associations
Rencontre avec Mark Alsterlin
15H00 • Médiathèque Intercommunale

Samedi 17 Décembre

La Hotte aux Jouets
10H00 à 17H00 • Devant la Fontaine
Spectacle de Noël pour les enfants
14H30 & 16H00 • Salle Gérard Philippe
Atelier : le goût des couleurs
15H00 • Médiathèque Intercommunale

Dimanche 18 Décembre

Concert de La Chorale CANTABILE
17H00 • Église Saint Pierre

Mercredi 21 Décembre

La tournée du Père Noël
après-midi • Crèche "les Feuillantines"

Samedi 31 Décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre
21H00 • Salle Gérard Philippe

VOIR ÉGALEMENT

L'AGENDA DES LOTOS EN PAGE 12

*Chère Patrouille de France
Chère Patrouille de France,
Sous le beau ciel de Provence,
Tu as charmé mon cœur
Et m'a donné un tel bonheur.
Accueillie si gentiment
Par un personnel charmant,
Je garderai toujours
Le souvenir de ce beau jour.
Que dire du passage des avions,
C'était une merveilleuse vision.
Dans vos appareils, chers aviateurs,
Vous avez fait vibrer mon cœur
Par une telle perfection
D'harmonie, d'adresse, de précision.
C'était si beau, si merveilleux,
Que j'en avais les larmes aux yeux.
Que de bravos ont éclaté,
Vous les avez bien mérités.
Personnel si charmant,
Et les aviateurs également,
Je garde le souvenir merveilleux
Qui grâce à vous combla mes yeux.
Marcelle Blaise*

Grans

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans " un Mois à Grans " doivent être transmises à Monsieur Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle **avant le 15 de chaque mois** (avant le 10 pour la page Expression libre). Merci d'avance.



FCPE GRANS

● LES ÉLECTIONS DU 15 OCTOBRE 2005

Merci à tous les parents pour leur participation active et leur confiance : Nous nous maintenons avec 3 sièges sur 6 à l'école maternelle, et 6 sièges sur 12 à l'école primaire.

● LES CONSEILS D'ÉCOLE :

A la maternelle, il a eu lieu le Vendredi 4 Novembre.

Côté élémentaire, le conseil a eu lieu le vendredi 25 Novembre 2005.

(voir nos panneaux d'affichage aux écoles concernées pour les compte-rendus).

● CONFÉRENCE-DÉBAT : DE L'AUTORITÉ À L'AUTORITÉ PARENTALE.

LE VENDREDI 18 NOVEMBRE A 20H30, salle des associations.

François LAMBERT, psychothérapeute formateur, a animé cette conférence et répondu à nos questions lors du débat. Nous vous en ferons un résumé dans le prochain journal du mois à Grans.

● CANTINE

Après le succès auprès des enfants, dans le cadre

de la semaine du goût, de notre opération

"Connaissez-vous le pain ?", nous renouvelons

l'expérience avec la **journée du pêcheur !**

Le 15 Novembre les enfants ont pu faire

connaissance avec les poissons d'eau

douce, d'eau de mer, les différents modes

de pêche.

Au menu : soupe de poisson + croûtons

aillés, dos de daurade poché + rouille+pommes de terre vapeur, surprise du pêcheur.

Afin de pérenniser cette action, tous les mois nous proposerons un repas à thème. Une action pédagogique se fera autour du sujet (*origine, fabrication de l'alimentation*).

En Décembre, nous parlerons des différents Noël. Le jour et le menu reste à définir (*commission cantine le 29 Novembre*).

En Janvier, animation autour des légumes.

● À VOS AGENDAS !

LA HOTTE AUX JOUETS : le 17 Décembre 2005 devant la fontaine de 10h00 à 17h00.

Depuis l'année dernière nous avons ré-édité cette action.

Le principe : récolter les jouets

- en bon état - , que vos enfants n'utilisent plus.

Nous nous chargerons de les remettre aux diverses associations.

Nous vous rappelons notre prochaine réunion, ouverte à tous :

Samedi 10 Décembre, Salle des associations, à 9h00.

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

La FCPE de Grans.

